



**PRÊT D'UNION annonce une levée de fonds de 4,8 millions d'euros
et le lancement du premier établissement de crédit entre particuliers sur Internet agréé
par la Banque de France.**

Issy-Les-Moulineaux, le 14 octobre 2011 – PRÊT D'UNION, premier établissement de crédit entre particuliers sur Internet en France, annonce une levée de fonds de 4 825 000 €. La société a procédé à deux levées de fonds successives : une première de 650 000 € en mai 2010 à laquelle ont participé plusieurs investisseurs privés et une seconde de 3 800 000 € en septembre 2011 à laquelle ont participé CREDIT MUTUEL ARKEA ainsi que de nouveaux investisseurs privés opérant dans l'internet et les services financiers. PRÊT D'UNION a également obtenu d'OSEO 375 000 € sous forme d'aide à l'innovation et de prêt participatif d'amorçage.

Aux côtés des fondateurs, salariés et investisseurs privés de PRÊT D'UNION, l'entreprise a désormais pour actionnaires notamment CREDIT MUTUEL ARKEA (39,5%) et KIMA VENTURES, le fonds de Xavier Niel et Jérémie Berrebi (5,2%).

A ce jour, PRÊT D'UNION est le premier et seul acteur internet du crédit entre particuliers agréé « établissement de crédit prestataire de services d'investissements » par la Banque de France, depuis le 23 septembre 2011. L'équipe opérationnelle est composée d'entrepreneurs expérimentés (ex-BNP Paribas, McKinsey, Virgin Mobile, PriceMinister.com). Elle est complétée par un Conseil de Surveillance qui lui apporte une expérience de nombreuses années dans la direction générale d'établissements bancaires et financiers.

« PRÊT D'UNION est né d'un constat simple : les taux des crédits à la consommation octroyés par les établissements bancaires traditionnels sont élevés mais l'épargne collectée par ces mêmes établissements pour les financer est faiblement rémunérée », explique Charles Egly, président du directoire de PRÊT D'UNION.

« Notre plateforme met donc face à face des investisseurs qui ont de l'épargne et des particuliers à la recherche d'un crédit. L'épargne des investisseurs permet de financer les crédits à la consommation des emprunteurs. Ainsi, chaque partie réalise une bonne opération ».

« Les crises économiques que nous traversons depuis 2008 ont considérablement changé la donne. Le climat de confiance envers le système bancaire s'est détérioré, le comportement et les attentes des consommateurs ont évolué », poursuit Geoffroy Guigou, directeur général de PRÊT D'UNION. *« Avec PRÊT D'UNION, nous souhaitons proposer à nos clients un système alternatif qui revient aux sources du modèle traditionnel mutualiste ».*

« Le modèle Prêt d'Union répond à une attente forte des consommateurs, investisseurs comme emprunteurs. Le succès commercial que rencontrent depuis plusieurs années les acteurs étrangers du peer-to-peer lending en est la preuve », conclut Donald Bryden, Président du Conseil de Surveillance.

A propos de PRÊT D'UNION :

PRÊT D'UNION, société anonyme à directoire et conseil de Surveillance fondée en octobre 2009 à Issy les Moulineaux, lance le premier établissement de crédit entre particuliers sur Internet en France. La société met en relation des investisseurs qui ont de l'épargne et des particuliers à la recherche d'un crédit.

<http://www.pret-dunion.fr/>

Contacts presse :

RUMEUR PUBLIQUE

Benjamin Sasu - 01 55 74 52 37 / 06 09 11 22 70 / benjamin.sasu@rumeurpublique.fr